

Une femme est accusée d'adultère. Doit-elle être lapidée ? À Jésus de trancher. Contre toute attente, il lui rend sa liberté avant même de l'inviter à ne plus pécher. Prodigieux renversement, Dieu ne condamne pas mais invite à la marche !

« Je ne te condamne pas »

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (8,1-11)

« ¹Jésus s'était rendu au mont des Oliviers ; ²de bon matin, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. ³Les scribes et les Pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, ⁴et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. ⁵Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » ⁶Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. ⁷Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » ⁸Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. ⁹Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. ¹⁰Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » ¹¹Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus. » »



Le Christ et la Femme adultère, par Gabriel Metsu (Musée du Louvre, Paris)

CLAUDE BERRUER

Ce texte produit une forme de césure dans le fil de l'Évangile. Le récit

est en effet enchâssé dans des discussions entre Jésus et les Pharisiens, d'abord sur l'origine du Christ¹ puis sur le témoignage que Jésus se porte à lui-même². Le lecteur est certes légitimement attentif à la compassion manifestée par le Christ, mais la pointe du texte concerne d'abord le jugement des Pharisiens sur Jésus. « Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. » Dans les

versets qui précèdent cette page, les scribes et les Pharisiens accusent la foule de se laisser séduire par Jésus, quand les notables, eux, resteraient lucides. Seul, Nicodème qui s'est préalablement entretenu avec Jésus³ appelle à plus de discernement : « Notre Loi juge-t-elle un homme sans d'abord l'entendre et savoir ce qu'il fait⁴ ? » Le récit de la femme adultère vient à propos pour nous rendre

témoin de la façon dont Jésus agit. Une façon d'agir assurément déconcertante, quand les Pharisiens attendent une conformité comme ils l'affirment vigoureusement à Nicodème : « Es-tu de la Galilée, toi aussi ? Étudie ! Tu verras que ce n'est pas de la Galilée que surgit le prophète⁵. » Leur savoir même les ferme à tout inattendu. La représentation qu'ils se sont forgée du Messie les empêche d'accueillir le vrai visage du Christ. Or la liberté des paroles et des attitudes de Jésus va susciter notre propre liberté.

La scène se passe à Jérusalem, au Temple, au lendemain de la Fête des Tentés qui commémore le séjour des Hébreux au désert, pendant lequel le peuple s'est appuyé sur la présence et la fidélité de Dieu, tout en connaissant la précarité de la vie nomade. Mémoire d'un peuple en marche, d'un peuple en quête quand les Pharisiens contemporains de Jésus semblent figés dans une conception mécaniste de la Loi.

Le décalogue interdit l'adultère⁶ comme Jésus le rappelle lui-même⁷. Le Lévitique appelle à la mise à mort des deux coupables : « [...] l'homme adultère aussi bien que la femme adultère⁸. » Ici, seule la femme comparait. C'est dire que les conditions du procès sont bien peu régulières, et que le vrai procès concerne Jésus. L'attitude de Jésus vis-à-vis de la femme adultère va témoigner autrement de la présence et de la fidélité de Dieu à son peuple. Sans renier la Loi (« ne pêche plus »), Jésus va renouveler fondamentalement le rapport à la Loi.

Jésus « s'était rendu au mont des Oliviers ». Préfiguration de sa prochaine arrestation⁹ mais aussi évocation du dialogue constant qu'il a avec le Père. Après s'être uni à son Père par la prière, retournant au Temple (« la maison de son Père »), Jésus s'adresse à la foule : « [...] tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. » Rien ne nous est dit par l'évangéliste du contenu de cet enseignement, mais ne doutons pas que la foule, silencieuse, va assister à toute la scène et que le récit lui-même se fait enseignement : Jésus fait ce qu'il dit, il est ce qu'il dit.

Soyons d'abord attentifs aux mouvements du texte. La femme est traînée au Temple par ses accusateurs, qui déjà lui déniaient sa qualité de personne. On ne parle d'elle qu'au passif (« [elle] a été prise en flagrant délit »), elle est traitée comme un objet (on l'amène ; on la place au milieu), elle est méprisée (« ces femmes-là »), elle n'a pas la parole. Le regard de Jésus va la restaurer dans sa dignité de personne et, à la fin du texte, redonner droit à la parole. L'Évangile nous fait progressivement passer d'un jeu de rôle (les accusateurs, l'accusée, le juge) à un dialogue entre personnes.

Jésus trace des signes sur le sol, sur la terre battue, ou sur la poussière recouvrant les dalles du Temple, des signes qui seront vite effacés.

Le texte joue aussi sur la fonction de l'écrit. Les scribes¹⁰, précisément spécialistes de l'Écriture, défendent l'application de la Loi écrite, recueillie sur les tables de la Loi. À deux reprises, le texte nous montre – et c'est là la seule occurrence des quatre Évangiles – Jésus qui écrit.

Comme Yahvé a gravé le décalogue sur les tables de la Loi, Jésus trace des signes sur le sol, sur la terre battue, ou sur la poussière recouvrant les dalles du Temple, des signes qui seront vite effacés. Les écrits restent, dit-on, mais Jésus oppose à la fixité de l'écrit, à la rigidité de la lettre, la dynamique de la Parole. Les scribes et les Pharisiens s'appuient sur la lettre de la Loi pour condamner jusqu'à la mort, quand Jésus remet en mouvement par sa Parole : « Va »... La femme adultère opprimée par ses accusateurs, entravée, conduite à la mort, est rendue à la vie. Jésus inaugure ainsi le chemin qu'il proposera à ses apôtres, « ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, l'Esprit vivifie¹¹ ».

L'atmosphère est très tendue au début du récit, en raison de la menace pesant sur la femme adultère et du piège tendu à Jésus : « Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » La tension est palpable dans le silence pesant qui pousse les Pharisiens à renouveler leur question : « [...] on persistait à l'interroger [...] ». Jésus va alors s'appuyer sur le rituel de la lapidation. Deux témoins du flagrant délit devaient, en premier, jeter la pierre, avant que l'ensemble du peuple ne prenne le relais pour participer à la purification. Mais Jésus invite au déplacement : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Il ne fait pas appel à ce que les accusateurs auraient vu, mais à ce que ces accusateurs sont intérieurement. Sont-ils purs, eux qui veulent purifier ? Tous

ne peuvent que s'esquiver « en commençant par les plus âgés », ceux-là mêmes auxquels la société attribuait la sagesse. Ainsi Jésus interroge-t-il notre capacité à porter des jugements : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés [...]. Qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'œil de ton frère ? Et la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas¹² ! » Seul Dieu peut juger.

Prodigieux renversement

« Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? [...] Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus. » La dernière parole de ce récit est bien un rappel de la Loi, mais non pas comme une exigence préalable à l'amour de Dieu. Le Christ ne dit pas à cette femme qu'il l'aimera si elle ne commet pas d'adultère mais il lui demande de ne pas commettre l'adultère parce qu'il l'aime. Prodigieux renversement qui subordonne l'observance à l'accueil de l'amour, de la grâce et du pardon. Fulgurante libération que de savoir que Dieu aime chacun malgré le péché, que Dieu ne condamne pas mais invite à la marche, à la vie. « [...] Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui¹³ », avait dit Jésus à Nicodème.

Nous marchons dans les pas d'un peuple tiré de l'Égypte et arraché à l'esclavage par l'amour de Dieu ; les chrétiens sont un peuple de baptisés arrachés au péché et à la mort par le Christ. Et nous sommes invités à vivre de cette liberté restaurée. « C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés¹⁴. »

1. Titre choisi par la Bible de Jérusalem pour Jn 7,40-52.

2. Titre choisi par la Bible de Jérusalem pour Jn 8,13-30.

3. Jn 3,1-22.

4. Jn 7,51.

5. Jn 7,52.

6. Ex 20,14.

7. Mt 5,27.

8. Lv 20,10.

9. Voir, quelques versets avant le récit de la femme adultère, la mention, à deux reprises : « Ils cherchaient alors à le saisir mais personne ne porta la main sur lui [...] » (Jn 7,30) ; « Certains d'entre eux voulaient le saisir, mais personne ne porta sur lui les mains » (Jn 7,44).

10. Du latin « scribere », écrire.

11. 2 Co 3,6.

12. Mt 7,1-3.

13. Jn 3,17.

14. Ga 5,1.